

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MANCHE
Arrondissement de SAINT LO
VILLEDIEU INTERCOM

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 30 juin 2022

Date de convocation : 24 juin 2022
Nombre de conseillers : En exercice : 46 Présents : 38 Votants : 44

Certifié exécutoire compte tenu de :

- L'affichage en mairies et à Villedieu Intercom du 12.07.2022 au 12.08.2022
- La notification faite le 12.07.2022

L'an deux mille vingt-deux le 30 juin, à vingt heures trente, le conseil de Villedieu Intercom s'est rassemblé à la salle des fêtes de Villedieu-les-Poêles, sur la convocation de Monsieur Charly VARIN, Président.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Régis BARBIER, Catherine BAZIN, Anne-Sophie BELLENGER, Daniel BIDEZ, Ludovic BLIN, Serge BOSSARD, Véronique BOURDIN, Isabelle CHAMBERTAULD, Léon DOLLEY, Mélinda DUPONT, Alain EUDELIN, Ghislaine FOUCHER, Mireille GENDRIN, Jean-Louis PICOT, Nicolas GUILLAUME, Francis LANGELIER, Marie-Odile LAURANSON, Jean LE BEHOT, Damien LEBOUVIER, Julien LEFEVRE, Philippe LEMAÎTRE, Bernard LEMASLE, Martine LEMOINE, Frédéric LEMONNIER, Serge LENEVEU, Jean-Marie LIGNEUL, Pierre MANSON, Sylvie MARIE, Marie-Andrée MORIN, Marina MULLER, Patrick ORANGE, Stéphane PRIMOS, Pascal RENOUF, Daniel TOURGIS, Charly VARIN, Daniel VESVAL, Stéphane VILLAESPESA.

Etaient absents excusés :

Mesdames et messieurs Jean-Patrick AUDOUX, Valérie BIDEZ, Françoise CAHU, Liliane GARNIER, Freddy LAUBEL, Yves LECOURT, Michel LHULLIER, Samuel PACEY, Thierry POIRIER,

Etait absent représenté :

Madame Nadine GESNOUIN est représentée par Monsieur Jean-Louis PICOT

Procurations :

- Monsieur Jean-Patrick AUDOUX donne procuration à monsieur Charly VARIN
- Madame Françoise CAHU donne procuration à madame Marina MULLER
- Madame Liliane GARNIER donne procuration à madame Véronique BOURDIN
- Monsieur Freddy LAUBEL donne procuration à monsieur Daniel VESVAL
- Monsieur Michel LHULLIER donne procuration à madame Anne-Sophie BELLENGER
- Monsieur Samuel PACEY donne procuration à monsieur Léon DOLLEY
- Monsieur Thierry POIRIER donne procuration à monsieur Philippe LEMAÎTRE

Secrétaire de séance : Madame Marie SYLVIE

| | | |
|---------------|---|--------------------------|
| CC-30-06-2022 | PLUi – Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) | Délibération n° 2022-154 |
|---------------|---|--------------------------|

Rapporteur : Léon Dolley

Vu, l'avis favorable de la commission du 16 juin 2022,

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable constitue le socle du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il intervient suite au diagnostic du territoire et définit les grandes orientations politiques que le PLUi entend appliquer. Il doit aussi prendre en compte les directives définies par l'Etat et le Schéma de Cohérence Territoriale établi à l'échelle du PETR.

Ce projet doit faire l'objet d'un débat en conseil communautaire puis au sein de chaque conseil municipal. Les observations qui émaneront de ces débats feront l'objet d'une nouvelle analyse pour finaliser le document et pouvoir décliner le règlement (zonage et règles de constructions) correspondant aux orientations du PADD.

Le travail mené sur le PADD a permis de dégager un **axe transversal commun** aux 3 Grandes orientations composé des éléments suivants :

- Accueil de population en augmentation de 0,3% par an sur les 10 prochaines années soit environ 460 habitants supplémentaires
- Consolider l'armature urbaine (pôle principal, secondaire, relais, maillage communal)
- Affirmer des centres bourg vivants et dynamique
- Tendre vers la sobriété foncière avec une réduction de 50% de la consommation foncière des 10 dernières années ce qui donne une enveloppe de 73,5 ha d'extensions sur les 12 prochaines années

Les 3 orientations politiques retenues pour le territoire et présentées au sein du PADD sont les suivantes :

1) Le cadre de vie, support d'une ruralité attractive

Mettre en valeur le cadre rural, élément fondateur de l'identité de Villedieu Intercom (environnement, paysage et patrimoine) et préparer le territoire aux défis du changement climatique

2) Faire rayonner Villedieu intercom autour de son économie

Capitaliser sur les atouts économiques présents
Organiser l'économie de Villedieu intercom
Soutenir l'économie de proximité

3) L'habitat et le cadre de vie

Une programmation de logements en réponse aux besoins de développement du territoire

Améliorer la qualité du parc existant

Accompagner le parcours résidentiel des habitants

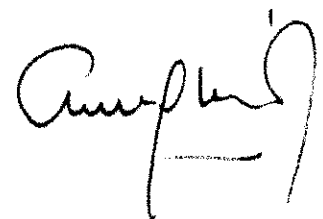
Le conseil de communauté, après en avoir débattu,

Décide

- **De prendre acte de ce PADD**
De le soumettre pour concertation aux 27 conseils municipaux

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Président,



Charly VARIN